



Vivarais Formation :  
Votre passerelle  
vers l'emploi.



**PROCHAINE SESSION :**  
**19/10/2026 AU 5 /10/ 2027**

Délai d'accès minimum  
15 jours avant date de  
démarrage selon nos conditions  
générales de vente

**CONTACTEZ-NOUS**  
AU 04 75 07 14 50

 [vivarais@cneap.fr](mailto:vivarais@cneap.fr)



**PORTES OUVERTES :**  
**MERCREDI 24 JUIN**



**DE AES**

**3 à 12 mois**

## Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social

### Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

- Accompagnement de la personne (de la petite enfance à la personne vieillissante) dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Accompagnement de la personne, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
- Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

### Une formation 100 % en alternance

**3 semaines en structure** : structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, établissements et services médico-sociaux, aide à domicile... et/ou un stage en entreprise (statut de stagiaire de la Formation Professionnelle Continue)

Accompagnement dans la recherche d'entreprises

### 1 semaine en cours

### Un parcours rémunéré

L'apprenti(e)\* perçoit un salaire pendant toute la durée de la formation.

Le montant varie selon l'âge et l'année de formation.

### Une formation financée par l'entreprise

Aucun frais pédagogique à la charge de l'apprenti(e)\* !

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.

\* être éligible au Contrat d'apprentissage : avoir moins de 30 ans , ou une RQTH.

[WWW.VIVARAIS-FORMATION.COM](http://WWW.VIVARAIS-FORMATION.COM)

### Référente pédagogique et Recrutement :

Fabienne PENEL >>> [fabienne.penel@cneap.fr](mailto:fabienne.penel@cneap.fr)

### Référente administrative :

Sandrine MONTAGNE >>> [sandrine.montagne@cneap.fr](mailto:sandrine.montagne@cneap.fr)

# DE AES

567h  
12 mois

## CONTENU DE LA FORMATION

		Heures	Dates
<b>BLOC 1</b>	Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	112 h	juillet à octobre 27
	AFGSU (Formation aux gestes et soins d'urgence)	21 h	10,11,12 mars 2021
<b>BLOC 2</b>	Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	91 h	Octobre 26 à janvier 27
<b>BLOC 3</b>	Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	105 h	Avril à juillet 27
<b>BLOC 4</b>	Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	147 h	Janvier à mars 27
<b>BLOC 5</b>	Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	91 h	Octobre 26 à janvier 27

## ➔ EVALUATION / VALIDATION

Validation certificative DE AES (diplôme de niveau 3) placée sous la responsabilité de Vivarais Formation : 5 blocs de compétences à valider, les évaluations certificatives (écrites orales pratiques ou combinées) se déroulent tout au long de la formation. Chaque bloc acquis l'est à vie. Ce diplôme est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP 36004) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et relève du Ministère chargé de la solidarité (DREETS)

## ➔ DÉBOUCHÉS

TRAVAILLEUR SOCIAL EN :

- STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION
- ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX
- DOMICILE SECTEUR PRIVE/PUBLIC/ASSOCIATIF

## ➔ POURSUITE D'ÉTUDES

- AIDE-SOIGNANT
- AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
- MONITEUR ÉDUCATEUR
- EDUCATEUR SPÉCIALISÉ
- TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

## >>>PRE-REQUIS / PUBLIC VISE

- Être en capacité physique et psychologique à exercer la fonction d'AES
- La formation est ouverte à tous, sans exigence de diplôme spécifique
- **Avoir un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation** à la date d'entrée en formation

## >>>CONDITIONS D'ADMISSION ET DELAI D'ACCES

- **Âge** : à partir de 17 ans
- **Participation à la réunion d'information** et à l'entretien de vérification des prérequis :
  - Compréhension et intégration des consignes écrites et orales énoncées en français
  - Connaissance minimale du milieu professionnel
- **Accès à la formation** :
  - Etude du dossier d'inscription dans les 15 jours après réception du dossier complet

- **Parcours Passerelle** : la durée peut être réduite en fonction des acquis déjà validés par le candidat (diplôme ou VAA : Valeur des acquis académiques) ou des diplômes obtenus Décret N°2021-1133 du 30 août 2021

→ Entretien de positionnement (dans les 15 jours après traitement du dossier)

## - Parcours complet :

→ Epreuve orale d'admission de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale en alternance (dans les 15 jours après traitement du dossier)

**Règlement préalable de 70€**

Note Personnelle

TOUTES NOS FORMATIONS SUR [WWW.VIVARAIS-FORMATION.COM](http://WWW.VIVARAIS-FORMATION.COM)



Vivaraiss Formation :  
Votre passerelle  
vers l'emploi.



## DANS LE MÊME DOMAINE

- Formations Courtes
  - Professionnaliser la pratique des ASEM
  - Les Fondamentaux de l'Autisme Mieux Comprendre pour Mieux Agir
  - Bienveillance, malveillance
  - Accompagner les troubles de l'apprentissage en milieu scolaire

- Taux d'interruption (24-25) : 20 %
- Taux de rupture de contrat (24-25) : 0%



## DE AES

3 à 12 mois

# Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social

### >>> MODALITÉS DE FORMATION (Cf. CGV)

Formation Professionnelle continue (FPC), Apprentissage, Formation Initiale (voie directe), VAE

- **Rentrées :**
  - 23 mars 2026, apprentissage de 6 à 12 mois \* ou parcours de 3 à 6 mois\*
  - 19 Octobre 2026
- \* Voir le point « conditions et délais d'accès »
- **Durée :** pour 12 mois, **567 h en centre et 840 h en stage** (périodes de formation en milieu professionnel) ou alternance (situation d'emploi)
- **Alternance :** 1 semaine en centre/3 semaines en entreprise
- **Effectif minimum :** 20 apprenants
- **Moyens d'encadrement :** formation placée sous la responsabilité d'un formateur titulaire d'un diplôme du secteur médico-social de niveau 7. Vivaraiss Formation satisfait aux obligations légales et réglementaires de déclaration préalable
- **Pédagogie interactive dispensée par des formateurs issus de différentes disciplines professionnelles du secteur médico-social**
- Diplôme pouvant être validé par la VAE (validation d'acquis de l'expérience) nous contacter.

### >>> MODALITES FINANCIERES (Cf. CGV)

- **Aucun frais de formation** à la charge de l'apprenti et la rémunération est versée par l'employeur
- Pour les stagiaires de la FPC et formation initiale en voie directe (Région AURA)
  - **Le prix horaire de la formation en centre est de 12,60 €**
  - **Financement possible** (suivant le positionnement) : Région, France Travail, Compte personnel de formation (CPF), OPCO (Projet de transition professionnelle)
- Participation aux charges périphériques (suivant statut) : **95 € parcours complet ou 40€ parcours partiel**

